

Tout d'abord, l'équipe M Scoot vous souhaite la bienvenue dans notre monde et vous remercie de nous avoir choisi et de nous avoir donné votre confiance. Nous tenterons à travers ce manuel et à chaque fois que vous nous solliciterez de vous satisfaire au maximum. Toutefois, si tel n'était pas le cas, nous vous serions reconnaissants de toujours nous en faire part.

Voici les interlocuteurs qui sont à votre disposition :

Fabrice : Chef d'atelier

Gaetan et Thomas : Gestion SAV

Mathieu : Dirigeant

Ana et Mathieu : vente accessoires et véhicules

Romain et Josselin : mécanique

Vous pouvez communiquer avec nous via notre site internet, sur Facebook et par téléphone.

---

Ce manuel a pour but de vous rappeler les informations importantes du manuel d'utilisateur et compléter celui-ci.

### **Questionnaire de satisfaction**

Pour l'achat d'un véhicule neuf, vous recevrez dans les semaines qui suivent votre achat un questionnaire de satisfaction concernant la partie vente puis un deuxième un an après concernant le Service Après Vente. Cet envoi est automatique. Yamaha nous évalue afin de nous aider à progresser et nous récompense à la fin de l'année par un « AWARD » si la concession est performante. Nous avons été élus 1<sup>er</sup> en 2010 puis dans les 3 premiers en 2011 et 2012 grâce à votre satisfaction ! C'est la plus belle récompense. Mais nous avons pour objectif de toujours être 1<sup>er</sup> !

D'autre part, les employés ont une rémunération variable qui dépend directement de ces résultats afin de les motiver à prendre encore plus soin de vous ! Alors merci d'avance pour le temps que vous y consacrerez !

### **Clés / Serrures**

Un jeu de 2 clés vous ont été remises, ainsi qu'une clé pour les modèles à clé codées. Veuillez noter que la clé rouge est une clé qui doit impérativement éviter d'être utilisée car en cas de perte, il est nécessaire de changer bloc serrure ainsi que l'ECU qui gère tout l'électronique et l'ensemble peut coûter plus de 1500€.

La petite étiquette qui porte un numéro permet de connaître le numéro de profil de votre clé. Nous la reportons systématiquement sur votre facture ainsi que dans un fichier que tous les concessionnaires peuvent consulter.

Le blocage de direction n'assure aucune sécurité car ce système peut être endommagé en quelques secondes. Le remplacement des pièces endommagées est d'environ 500€ plus le bloc serrure qui peut coûter jusqu'à 1500€. Nous vous recommandons donc de ne pas l'utiliser. De plus, sur certains modèles, il y a une position de neiman qui allume les veilleuses et qui décharge du coup la batterie en quelques heures. Cette position est souvent mise par erreur.

### **Antivol**

Nous recommandons d'accrocher systématiquement votre véhicule à un point fixe solide avec un antivol en acier cémenté (acier de résistance supérieure). La chaîne est donc l'antivol le plus adapté. La norme SRA vous garantit la qualité de l'acier et une section minimale. Certains antivols disposent en plus de la norme NF/FFMC qui vous garantit une sécurité optimale. Les assurances exigent toujours la norme SRA (vous devez avoir la facture ou leur montrer l'antivol), les plus exigeants (La mutuelle des motards) exigent les 3 normes.

Sachez que les vols sont souvent réalisés en plein jour, devant tout le monde en moins d'une minute. Ne laissez jamais votre véhicule sans antivol à un point fixe.

### **Garantie**

Le carnet de garantie vous explique en détail son fonctionnement.

A retenir : La garantie est effective pendant 2 ans pour les 125 et 1 an pour les 50 cm<sup>3</sup>. L'eau, l'huile et les produits nettoyants sont toujours à votre charge. La garantie fonctionne si l'entretien est réalisé correctement : dans une concession Yamaha, et au kilométrage indiqué sur votre manuel d'utilisateur ou dans le chapitre « Entretien ». Au-delà de 10% de dépassement, nous refusons la prise en charge en garantie.

### **Entretien**

Nous recommandons dans un usage en ville un entretien rapproché de 10% soit tous les ..... Kms afin d'adapter l'entretien aux conditions d'utilisation. Votre voyant au compteur s'allumera, lui toujours au bout de ..... kms mais il ne tient compte que des kilomètres parcourus, et pas du temps de fonctionnement, ni de l'effort total demandé au moteur, ni de la qualité de l'air.

Si vous souhaitez gagner de la puissance à l'accélération tout en restant dans la légalité, nous vous proposons de remplacer le variateur. Sachez que l'entretien doit être adapté à cette modification. N'hésitez pas à nous en parler si cela vous intéresse.

Sachez que pour l'entretien nous sommes parmi les seuls à respecter les tarifs préconisés par Yamaha et qu'ils sont bien souvent très proches ou identiques à ceux pratiqués par les enseignes de service rapide à intervention égale. Aussi, il faut savoir que ces enseignes recrutent sans scrupules des mécaniciens peu ou mal qualifiés. Nous constatons chaque semaine des travaux mal réalisés dans ces enseignes. Enfin, seule une concession Yamaha vous garantit la monte de pièces d'origine, gage de fiabilité et de performance.

Entre les révisions, vous devrez vérifier le niveau d'huile tous les 1000KMS au minimum (500KMS pour les 50cm<sup>3</sup>) : attention, la consommation d'huile augmente avec l'usure donc vous devez prendre l'habitude de vérifier votre niveau d'huile pour éviter les problèmes. Le niveau doit être contrôlé plus souvent s'il diminue beaucoup. Sur les 50 et 125 cm<sup>3</sup>, le carter contenant un volume très faible, le niveau peut baisser très vite. Attention, il n'y a aucun voyant qui indique un niveau insuffisant. Un moteur qui roule avec un manque d'huile est un moteur hors service. Nous vous conseillons d'acheter un bidon d'huile à la révision des 1000kms.

La pression des pneus doit être vérifiée toutes les 2 semaines ou environs 1000kms. Vous devrez aussi faire contrôler les freins tous les .....kms.

Pensez à nettoyer votre véhicule régulièrement, de préférence au karcher en évitant la serrure. Allez y franchement ! Sachez que c'est un signe de respect pour les techniciens qui travailleront sur votre machine.

Si votre machine fait un bruit inhabituel ou surchauffe, vous devez immédiatement arrêter le moteur et nous contacter. Vous ne nous dérangerez jamais, même si nous constatons que le bruit n'avait pas d'importance.

Quand vous nous téléphonez pour prendre votre rendez vous, précisez bien que vous avez acheté votre véhicule chez nous, car vous obtiendrez des délais plus court et un véhicule de courtoisie gratuit. Prévoyez une semaine de préférence. Nous préférons un contact sur le formulaire de notre site internet [www.mscoot.fr](http://www.mscoot.fr) pour demander votre rendez vous ( et donnez nous vos préférences) car le téléphone sonne sans arrêt... Sinon vous pouvez passer bien sûr.

### **Conduite**

Faites toujours chauffer votre moteur avant de partir, au minimum le temps de mettre casque et gants. Si il fait moins de 10°, faites chauffer au moins une minute avant de partir et au moins deux minutes si la température est inférieure à 0°. Une fois en route, ne dépassez pas ¼ de l'ouverture des gazs la première minute puis la moitié des gazs pendant 1 à 2 minutes suivant la température extérieure. Si vous disposez d'une jauge, attendez que celle-ci se stabilise à sa température de fonctionnement pour demander au moteur le maximum.

Ne roulez jamais sur l'autoroute au maximum des capacités de votre moteur. Rouler 10 à 20 km/h de moins que la vitesse maximum peu permettre à un 125 de doubler la durée de vie de certaines pièces importantes du moteur.

### **Stationnement**

Le stationnement est toléré sur les trottoirs à l'exception de certains endroits comme les Champs Elysées. Toutefois, cela reste à l'appréciation de l'agent et cela dépend aussi des quartiers. Pour éviter au maximum les ennuis, nous vous recommandons de toujours vous poser la question de savoir si une poussette double jumelée pourrait passer.

### **Accident**

En cas d'accident, une règle s'impose : prenez TOUJOURS les coordonnées des témoins en premier ! Pour les réparations, nous avons une feuille comme la présente qui vous explique le déroulement. Ces documents sont disponibles dans l'onglet « Téléchargements » du site en bas de page.

### **Option sérénité**

Nous proposons aux clients qui ont acheté un véhicule chez nous une garantie d'être véhiculé si leur véhicule est indisponible. Vous pouvez télécharger la brochure dans l'onglet « téléchargement ».

Nous vous remercions d'avoir prit le temps de lire ces recommandations.